
Présidence : Grèce

772ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 3 septembre 2009

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 25

2. Présidente : Ambassadrice M. Marinaki

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur François Alabrune, à la nouvelle Représentante permanente de la République tchèque auprès de l'OSCE, l'Ambassadrice Veronika Kuchyňová Šmigolová, au nouveau Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Marcel Peško, ainsi qu'à la nouvelle Ambassadrice de Thaïlande en Autriche, Mme Nongnuth Phetcharata. La Présidente a également souhaité la bienvenue à la nouvelle Chargée d'Affaires de la Mission des États-Unis auprès de l'OSCE, Mme Carol S. Fuller.

La Présidente, au nom du Conseil permanent, et la Fédération de Russie ont exprimé leurs condoléances suite au décès de l'Ambassadeur Jivan Tabibian, ancien Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'OSCE, et au décès de M. Czeslaw Bielawski, un membre du personnel du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan.

La Présidente, au nom du Conseil permanent, et la Fédération de Russie ont également commémoré le cinquième anniversaire de l'attaque terroriste de Beslan (Fédération de Russie). Le Conseil a ensuite observé une minute de silence.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE À ACHGABAT

Présidente, Chef du Centre de l'OSCE à Achgabat (PC.FR/17/09 OSCE+),
Suède-Union européenne (la Croatie et l'ex-République yougoslave de
Macédoine, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro
et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays

candidats potentiels ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/676/09), Fédération de Russie (PC.DEL/699/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/689/09), Turkménistan (PC.DEL/698/09 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU REPRÉSENTANT PERSONNEL DE
LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE POUR
L'ARTICLE IV DES ACCORDS DE PAIX DE
DAYTON, LE GÉNÉRAL DE BRIGADE
C. PERIOTTO**

Présidente, Représentant personnel de la Présidente en exercice pour l'Article IV des Accords de paix de Dayton (CIO.GAL/106/09 OSCE+), Serbie (également au nom de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et du Monténégro) (PC.DEL/696/09), Suède-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie, pays candidats ; l'Albanie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/677/09), Fédération de Russie (PC.DEL/682/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/690/09)

Point 3 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Développements récents en Géorgie* : Suède-Union européenne (la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/678/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/691/09), Fédération de Russie (PC.DEL/684/09), Géorgie, Présidente
- b) *Liberté des médias en Ouzbékistan* : Suède-Union européenne (la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/679/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/694/09), Ouzbékistan
- c) *Liberté des médias au Kazakhstan* : Suède-Union européenne (la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/680/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/692/09), Kazakhstan (PC.DEL/702/09)

- d) *Violences contre journalistes et défenseurs des droits de l'homme en Fédération de Russie* : Suède-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/681/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/693/09), Norvège (PC.DEL/683/09), Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/688/09), Présidente
- e) *Élections au Parlement européen, tenues entre le 4 et le 7 juin 2009* : Fédération de Russie (PC.DEL/701/09), Présidente, Suède-Union européenne
- f) *Constatations et conclusions préliminaires de la mission d'observation électorale de l'OSCE concernant les élections présidentielles tenues au Kirghizistan le 23 juillet 2009* : Kirghizistan (PC.DEL/685/09), Fédération de Russie (PC.DEL/700/09), Biélorussie (PC.DEL/697/09 OSCE+)
- g) *Élections présidentielles et provinciales tenues en Afghanistan le 20 août 2009* : Canada (PC.DEL/686/09)

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE**

- a) *Annonce de la distribution du rapport sur les activités de la Présidente en exercice* : Présidente
- b) *Déclaration de la Présidente en exercice sur la normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie (SEC.PR/370/09)* : Présidente
- c) *Reconduction dans ses fonctions du Chef du Bureau de l'OSCE à Erevan (CIO.GAL/109/09 OSCE+)* : Présidente

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Neuvième Conférence de l'Alliance contre la traite des personnes, prévue à Vienne les 14 et 15 septembre 2009 : Secrétaire général (SEC.GAL/136/09 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 10 septembre 2009 à 10 heures, Neuer Saal